

CIRCUITS DE COMPETITIONS SNOWBOARD

1. CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SNOWBOARDCROSS ET COUPE DE FRANCE D'ALPIN

Disputés sur une course inscrite aux calendriers FIS et FFS dans 2 disciplines (Géant Parallèle, Snowboardcross), ils sont organisés par la FFS en collaboration avec les clubs de stations et délivreront les titres de Champions de France par discipline, au Combiné et par catégorie d'âge, en Snowboardcross de Poussins à Seniors et en Alpin de Poussins à Minimes. Toutefois une course de Cadets à Vétérans sera organisée mais ne donnera pas l'attribution d'un titre de Champion de France : elle décernera le titre de vainqueur de Coupe de France.

- **Inscriptions :**
Au plus tard 7 jours ouvrables avant l'épreuve
- **Droits d'inscription :**
40 Euros maximum par jour pour les jours de course et 30 Euros maximum par jour pour les journées d'entraînement, forfaits compris.
- **Délégué Technique :**
Délégué Technique FFS
- **Compétiteurs :**
Les compétiteurs français devront être titulaires d'une licence FIS pour être classés dans la course FIS en Snowboardcross pour les catégories Cadets à Vétérans.
Les compétiteurs français devront être titulaires d'une licence « Compétiteur » FFS pour être classés dans le résultat FFS pour toutes les catégories dans toutes les disciplines et devront être sur la liste des qualifiés à J-7 ou bénéficier d'une wild-card.
Pour les compétitions inscrites au calendrier FIS, deux classements seront effectués un pour les titulaires de la licence FIS à jour et un classement FFS scratch.
- **Points FFS et FIS attribués :**
Entre 50 et 360 pour les cadets à vétéran
Entre 30 et 80 pour les Minimes
Entre 20 et 60 pour les Benjamins
Entre 10 et 30 pour les Poussins
- **Titres attribués :**
Les Championnats de France Alpin Boarder délivreront les titres de Champions de France par catégories d'âge :
Poussins à minimes : 1 titre dans chaque discipline pour chaque catégorie (Parallèle, Snowboardcross)
Cadets à senior : 1 titre en Snowboardcross par catégorie, en Alpin un titre de vainqueur de coupe de France sera attribué en tenant compte des épreuves déjà disputées inscrites au calendrier FFS. Cette finale comptera double dans le classement.

2. CHAMPIONNATS DE FRANCE FREE STYLE

Disputés sur une course inscrite aux calendriers FIS et FFS dans 2 disciplines (big air et slope Style) pour les catégories minimes à vétéran et dans une discipline (Slope Style) pour les poussins et benjamins. Ils sont organisés par la FFS en collaboration avec les clubs de stations et délivreront les titres de Champions de France par discipline, et par catégorie d'âge, en Slope Style de poussins à senior et en Big Air de minimes à sénior

- **Inscriptions :**
Au plus tard 7 jours ouvrables avant l'épreuve
- **Droit d'inscription :**
40 Euros maximum par jours pour les jours de course et 30 Euros maximum par jour pour les journées d'entraînement, forfaits compris.
- **Délégué Technique :**
Délégué Technique FFS
- **Compétiteurs :**
Les compétiteurs français devront être titulaires d'une licence FIS pour être classé dans la course FIS en Slope Style et Big Air pour les catégories minimes à vétéran.
Les compétiteurs français devront être titulaires d'une licence « Compétiteur » FFS pour être classé dans le résultat FFS pour toutes les catégories dans toutes les disciplines et devront être sur la liste des qualifiés à J-7 ou bénéficié d'une wild-card.
Pour les compétitions inscrites au calendrier FIS deux classements seront effectués un pour les titulaires de la licence FIS à jour et un classement FFS scratch.
- **Points FFS et FIS attribués :**
Entre 50 et 360 pour les cadets à vétéran
Entre 30 et 80 pour les Minimes
Entre 20 et 60 pour les Benjamins
Entre 10 et 30 pour les Poussins
- **Titres attribués :**
Les championnats de France Free style délivreront les titres de Champions de France par catégories d'âge :
Poussins à benjamins : 1 titre dans la discipline Slope Style par catégorie
Minimes à senior : 1 titre par discipline et par catégorie dans les deux disciplines (Big air, Slope Style)

3. CHAMPIONNATS DE FRANCE COMBINE

Un classement combiné sera établi pour les catégories Kids de poussins à minimes. Il n'y aura pas de classement combiné pour les autres catégories.

Pour être classés au Combiné, les coureurs devront participer aux 3 disciplines. En participant aux deux championnats de France Alpin /boarder et free Style.

Le classement Combiné sera effectué par addition de points fixes marqués (*1000 pour le 1er, 800 pour le 2ème, 600 pour le 3ème, etc..., référence aux points Coupe du Monde*).

Pour les minimes en Freestyle, le meilleur résultat entre le Big Air et le Slope Style sera pris en compte.

4. COURSE FIS/ COUPE D'EUROPE

Courses inscrites au calendrier FIS dans les disciplines Snowboardcross et Slope Style.

Organisées par la FFS en collaboration avec les clubs de stations.

Ces compétitions ne donneront pas lieu à un classement général de type Coupe de France.

- **Inscriptions :**
Au plus tard 4 jours ouvrables avant l'épreuve
- **Droit d'inscription :**
40 Euros par épreuve et journées d'entraînement
- **Délégué Technique :**
Délégué Technique FIS
Délégué Technique régional en Alpin
- **Compétiteurs :**
Les compétiteurs français devront être titulaires d'un code FIS valide et d'une licence « Compétiteur » FFS et devront être sur la liste des qualifiés à J-7 ou bénéficier d'une wild-card.
- **Points FIS attribués :**
Entre 50 et 260 en FIS SBX/SBS
Entre 50 et 500 en Coupe d'Europe SBX/SBS

5. COUPE DE FRANCE ALPIN

Regroupement de plusieurs courses inscrites au calendrier, de courses inscrites au calendrier FFS dans les disciplines Alpines.

Organisées par la FFS en collaboration avec les clubs de stations, elles permettront de décerner les titres de Vainqueurs de Coupe de France par catégorie d'âge (Scratch, Juniors, Cadets,) et par sexe des disciplines alpines (Parallèle)

- **Inscriptions sur le Web :**
Au plus tard 4 jours ouvrables avant l'épreuve
- **Droit d'inscription :**
40 Euros par épreuve
- **Délégué Technique :**
Délégué Technique régional
- **Compétiteurs :**
Pour les épreuves inscrites au calendrier FFS, les compétiteurs devront être titulaires d'une licence « Compétiteur » FFS ou bénéficier d'un ticket course
- **Points FFS attribués : en PGS, PSL, GS**
Entre 50 et 260 de Cadet à Vétéran
Entre 30 et 80 pour les Minimes
Entre 20 et 60 pour les Benjamins
Entre 10 et 30 pour les Poussins

Classement final :

La finale aura lieu lors des championnats de France Alpin Boarder et comptera double

Par addition de points fixes marqués (1000 pour le 1er, 800 pour le 2ème, 600 pour le 3ème, etc..., référence aux points Coupe du Monde) sur chaque épreuve, en retirant le moins bon résultat toutes les 3 courses (si 3 épreuves, classement sur les 2 meilleures, si 4 épreuves, classement sur les 3 meilleures, si 5 épreuves, classement sur les 4 meilleures, si 6 épreuves, classement sur les 4 meilleures).

6. KIDS NATIONAL TOUR

Regroupement de plusieurs courses inscrites au calendrier FFS, réservées aux catégories poussins, benjamins et minimes.

Organisées par la FFS en collaboration avec les clubs de stations, elles permettront de décerner les titres de vainqueurs du Kids National Tour par catégorie d'âge (Scratch, Poussins, Benjamins) au combiné par discipline et par sexe.

Sur chaque épreuve, un effort particulier devra être fourni par les organisateurs pour le déroulement d'activités supplémentaires, de forfaits gratuits, de lots, de prix sur les hébergements. La priorité sera donnée aux stations proposant les meilleures infrastructures et conditions.

Disputé sur 3 week-ends dans les disciplines suivantes : SBX, SBS

- Inscriptions sur le Web :

Au plus tard 4 jours ouvrables avant l'épreuve

- Droit d'inscription :

40 Euros maximum par jour pour les jours de course et 30 Euros maximum par jour pour les journées d'entraînement, forfaits compris.

- Délégué Technique :

Délégué Technique FFS

- Compétiteurs :

Les compétiteurs français devront être titulaires d'une licence « Compétiteur » FFS et devront être sur la liste des qualifiés ou bénéficier d'une Wild card (voir document sélection Kids National Tour).

- Points FFS attribués :

Entre 50 et 80 pour une course Kids national tour

- Classement général par discipline et au combiné :

Par addition de points fixes marqués (1000 pour le 1er, 800 pour le 2ème, 600 pour le 3ème, etc..., référence aux points Coupe du Monde) sur chaque épreuve.

Tous les résultats seront pris en compte.

- Classement général combiné

Par addition de points fixes marqués (1000 pour le 1er, 800 pour le 2ème, 600 pour le 3ème, etc..., référence aux points Coupe du Monde) sur chaque épreuve.

Pour être classés, les compétiteurs devront avoir au minimum 1 résultat par discipline.

Tous les résultats seront pris en compte.

7. CIRCUITS REGIONAUX

Regroupement de compétitions régionales organisées par les clubs FFS et inscrites au calendrier FFS

- **Inscriptions :**

Au plus tard 3 jours ouvrables avant l'épreuve pour les licenciés et le matin de la course pour les tickets courses.

- **Droit d'inscription :**

40 Euros maximum par jour pour les jours de course et 30 Euros maximum par jour pour les journées d'entraînement, forfaits compris.

- **Délégué Technique :**

Délégué Technique national

- **Compétiteurs :**

Ouvert à tous par l'intermédiaire du ticket course pour les non licenciés

- **Points FFS attribués :**

Entre 0 et 100 pour les régionales toutes catégories

Entre 0 et 50 pour une course kid's

Entre 0 et 50 pour les régionales Minimes

Entre 0 et 30 pour les régionales Benjamins

Entre 0 et 15 pour les régionales Poussins

8. COURSES PROMOTIONS

Compétitions régionales organisées par les clubs FFS et inscrites au calendrier FFS, elles peuvent être associées à une compétition régionale mais devront avoir un codex différent.

- **Inscriptions :**

Au plus tard 3 jours ouvrables avant l'épreuve pour les titulaires de la licence Compétiteurs, Loisirs et le matin de la course pour les porteurs d'un ticket course.

- **Droit d'inscription :**

Gratuit forfait non compris

- **Délégué Technique :**

Délégué Technique régional

- **Compétiteurs :**

Ouvert à tous par l'intermédiaire du ticket course

- **Pas de points FFS attribués**

9. CIRCUITS PRIVÉS

Compétitions organisées par des organisateurs privés mais reconnues par la fédération et inscrites au calendrier FFS

- **Délégué Technique :**

Délégué Technique national

- **Compétiteurs :**

Ouverts à tous par l'intermédiaire du ticket course pour les non licenciés.

- **Points FFS attribués :**

Entre 0 et 100 pour toutes les catégories

Entre 0 et 50 pour les Minimes

Entre 0 et 30 pour les Benjamins

Entre 0 et 15 pour les Poussins

10. CONTROLE ANTI-DOPAGE

L'organisation doit se préparer à mettre à la disposition de la personne (préleveur) chargée du contrôle, désigné par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, qui se présenterait, des locaux appropriés et répondant aux caractéristiques prévues par la loi : situés à proximité du lieu de compétition, ces locaux doivent préserver d'une façon continue l'intimité du sportif et garantir des conditions de sécurité au cours de la collecte des échantillons.

Ils doivent comprendre 3 espaces distincts :

- 1 salle d'attente (avec chaises et boissons non alcoolisées sous emballage hermétique)
- 1 bureau de travail pouvant être verrouillé (table, chaises, lavabo, savon et essuie-mains, sac à déchets)
- Des toilettes assez vastes pour que le sportif et le médecin puissent s'y tenir ensemble.
L'accès aux locaux doit être contrôlé. Seuls le sportif et l'accompagnateur de son choix, le délégué officiel de la fédération, le préleveur chargé du contrôle et toute autre personne autorisée par le préleveur pourront accéder au local.

Les fédérations sportives agréées et les organisateurs de compétitions ou de manifestations sportives sont tenus de prévoir la présence d'un délégué fédéral lors de toute compétition ou manifestation sportive.

La personne chargée du contrôle doit vérifier l'identité du sportif contrôlé, au besoin avec l'assistance du délégué fédéral.

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

La décision prescrivant le contrôle peut prévoir qu'à compter de sa notification à l'intéressé et jusqu'aux opérations de prélèvement et de dépistage la personne contrôlée doit être accompagnée dans tous ses déplacements par la personne chargée du contrôle ou par une escorte. L'escorte doit être du même sexe que la personne contrôlée.

Le délégué fédéral désigne les escortes mises à la disposition de la personne chargée du contrôle. Celle-ci s'assure que les escortes ainsi désignées ont suivi la formation définie par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

A défaut, la personne chargée du contrôle peut assurer elle-même la formation des escortes mises à sa disposition par le délégué fédéral.

Cette formation peut être assurée par la FFS en amont des compétitions à la demande des clubs (prévoir 2 heures de formation en salle), afin que tous les clubs organisateurs de compétitions officielles aient un délégué fédéral et une équipe d'escortes opérationnelle.

Pour plus de détails voir le lien suivant :

<http://www.ffs.fr/federation/reglementation/reglementation-medicale>